



Bureau des radiocommunications (BR)

Révision 1 à la
Lettre circulaire
CR/354

Le 10 décembre 2013

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT

Objet: **Fermeture des bureaux de l'UIT/BR pendant les périodes de congé à Genève**

Le § 2 de la Règle de procédure relative à la recevabilité des fiches de notification énonce les dispositions concernant la réception des fiches de notification dans les bureaux de l'UIT/BR à Genève. Conformément à ces dispositions, le Bureau vous informe par la présente que l'UIT sera fermée pendant les périodes suivantes:

- du mercredi 25 décembre 2013 au vendredi 3 janvier 2014, inclus ;
- du vendredi 18 avril 2014 au lundi 21 avril 2014, inclus.

François Rancy
Directeur

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications